



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 98990

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation très préoccupante de deux collèges bilingues français-breton du Finistère, l'Iroise à Brest et Kerallan à Plouzané. En effet, les élèves de ces deux établissements se retrouvent à la rentrée sans professeur d'histoire-géographie bretonnant. L'enseignante qui devait assurer ces cours d'histoire-géographie en breton et qui était stagiaire au collège l'Iroise l'année précédente a été mutée à l'académie de Versailles où elle n'a pas de poste car elle est remplaçante. Cette situation est particulièrement ubuesque puisque cette enseignante a une certification en breton. Elle semble également incompréhensible puisque l'État et la région Bretagne ont signé un accord prioritaire à l'automne 2015 pour développer l'enseignement du breton. Cette convention prévoit notamment d'augmenter le nombre d'enseignants bretonnants, plutôt en pénurie. Ce cas particulier est un mauvais signal envoyé à la communauté éducative alors qu'il s'avère indispensable de soutenir et d'encourager la filière bilingue publique plébiscitée par de nombreux élèves, professeurs et parents en Bretagne. Il lui demande des explications sur cette situation et de trouver une solution pour permettre à cette enseignante de retourner enseigner dans le Finistère.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98990

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 septembre 2016](#), page 8295

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)